Mars 2014 | Numéro 14-3

Résultats de recherche émergents

La prévalence des troubles mentaux chez les délinquants sous responsabilité fédérale nouvellement admis : région des Prairies

MOTS CLÉS : *prévalence des troubles mentaux, délinquants, troubles concomitants*

Ce que cela signifie

Les résultats des études menées ont démontré que les délinquants de sexe masculin, dans la région des Prairies[1] du Service correctionnel du Canada (SCC), présentent des taux élevés de troubles liés à la consommation d'alcool ou de drogues, ainsi que de troubles anxieux. Ces taux élevés ont des répercussions sur la prestation des services et la gestion des délinquants. À titre d'exemple, les besoins des délinquants ayant un trouble mental doivent être pris en compte dans la planification de l'affectation des ressources, puisque ces délinquants sont susceptibles de requérir plus d'interventions et de services que ceux qui ne sont pas atteints d'un tel trouble. L'information à cet égard aidera les responsables des services de santé mentale à rajuster les stratégies de gestion de la population de délinquants.

Ce que nous avons constaté jusqu'à maintenant

En comparaison avec la population générale de la collectivité, les délinquants sous responsabilité fédérale nouvellement admis dans la région des Prairies présentent des taux élevés de troubles liés à la consommation d'alcool ou de drogues, de troubles de la personnalité antisociale et de troubles anxieux (voir le tableau ci-après). Des analyses additionnelles ont révélé que plus de 39 % des délinquants répondaient aux critères qui s'appliquent actuellement à l'établissement d'un diagnostic de trouble mental autre qu'un trouble lié à la toxicomanie ou un trouble de la personnalité antisociale.

Taux de prévalence des troubles mentaux diagnostiqués

Catégories de troubles	*N* = 328
Troubles de l'humeur	16 %
Psychose primaire	2 %
Troubles liés à la consommation d'alcool ou de drogues	59 %
Troubles anxieux	23 %
Troubles de l'alimentation	0,3 %
Trouble du jeu pathologique	6 %
Trouble de la personnalité limite	14 %
Trouble de la personnalité antisociale	40 %

Remarque : Le total des pourcentages s'élève à plus de 100 %, car un délinquant peut recevoir plus d'un diagnostic.

L'échantillon était composé à 28 % de délinquants d'ascendance autochtone. Environ 80 % des délinquants autochtones répondaient aux critères qui s'appliquent à l'établissement d'un diagnostic de troubles liés à la consommation d'alcool ou de drogues, comparativement à 51 % des délinquants non autochtones. Le taux de délinquants souffrant du trouble du jeu pathologique était également plus élevé chez les délinquants autochtones. En outre, les délinquants non autochtones présentaient des taux plus élevés de trouble de la personnalité limite que les délinquants autochtones (16 % par rapport à 9 %).

Dans la plupart des catégories, les taux de prévalence des troubles mentaux relevés dans la région des Prairies étaient semblables à ceux observés dans les régions de l'Atlantique, de l'Ontario et du Pacifique. Toutefois, les taux de troubles liés à la consommation d'alcool ou de drogues au sein de la région des Prairies étaient plus élevés que ceux constatés dans les régions de l'Atlantique et de l'Ontario, mais semblables à ceux signalés auparavant dans la région du Pacifique.

Pourquoi nous effectuons cette étude

Le SCC a besoin d'information sur les taux de prévalence des troubles graves de santé mentale chez les délinquants sous responsabilité fédérale nouvellement admis. En disposant de taux justes, le SCC peut planifier comme il se doit les interventions nécessaires auprès de la population carcérale en constante évolution ainsi que les mesures à prendre pour répondre aux besoins des délinquants en matière de programmes.

Ce que nous faisons

Pendant une période de six mois en 2013, on a communiqué avec tous les délinquants admis dans quatre centres de réception de la région des Prairies, qui avaient été incarcérés par suite d'un nouveau mandat de dépôt, pour leur demander s'ils consentaient à participer à une entrevue. L'entrevue clinique structurée pour les troubles de l'Axe I et de l'Axe II du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux a été utilisée pour évaluer la présence des types de troubles suivants : 1) troubles de l'humeur; 2) psychose; 3) troubles liés à la consommation de drogues ; 4) troubles anxieux; 5) troubles de l'alimentation; 6) trouble du jeu pathologique; 7) trouble de la personnalité antisociale et 8) trouble de la personnalité limite. Les taux de prévalence associés à des diagnostics de longue date et à des diagnostics récents (c.-à-d. au cours du mois précédent) ont été établis. La collecte de données pour les besoins de cette étude a été effectuée précédemment dans les régions de l'Atlantique, de l'Ontario et du Pacifique, et est en cours dans la région du Québec.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche par courriel, ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site Internet pour une liste complète des publications de recherche.

Préparé par : Janelle Beaudette

[1] La région des Prairies est composée du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.